

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MUSEE PROMENADE
MARLY-LE-ROI / LOUVECIENNES**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
14 février 2018**

PUBLIE LE : 15 février 2018

Délibération n°140218-5 : Demande de subvention au fonds régional pour le tourisme d'Ile de France

A la suite d'une première convocation, le Comité Syndical n'a pu siéger le 29 janvier deux mille dix huit par suite de l'absence de quorum.

SEANCE DU LUNDI 29 JANVIER 2018 - NON QUORUM

PRESENTS

MARLY LE ROI Jean-françois PERRAULT, DELEGUE TITULAIRE

L'an deux mille dix-huit, le quatorze février à huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour le Musée Promenade Marly Le Roi - Louveciennes, dûment convoqué par le Président le huit février, s'est réuni au Musée Promenade à Louveciennes, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-François PERRAULT**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 14 FÉVRIER 2018

PRESENTS

LOUVECIENNES Philippe DELARUE, 1ER VICE PRESIDENT

MARLY-LE-ROI Jean-François PERRAULT, PRESIDENT
Stéphanie THIEYRE, 2EME VICE PRESIDENTE
Hubert POTHELET, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

LOUVECIENNES Lydéric WATINE, DELEGUE TITULAIRE
Laurence LAFONT, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI Claudia PICON, DELEGUEE TITULAIRE

Assistaient à la séance

Monsieur Jean-Michel ARBASSETTE, Directeur adjoint des Syndicats Intercommunaux
Madame Géraldine CHOPIN, Directrice du Musée Promenade

<i>Nombre de communes</i>	:	2
QUORUM	:	<i>Pas nécessaire</i>
<u>Délégués présents</u>	:	4
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	4

SI MUSEE PROMENADE / CS -140218-5

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS REGIONAL POUR LE TOURISME D'ILE-DE-FRANCE

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU les statuts du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement du Musée-Promenade,

CONSIDERANT que, suite à l'important sinistre de 2016, le comité syndical a validé la rénovation du musée, la refonte du parcours du visiteur, et la modernisation de ses services,

CONSIDERANT que le projet de rénovation du musée répond au double objectif du Fonds régional pour le Tourisme de moderniser l'offre touristique et d'accélérer la transition numérique du secteur,

CONSIDERANT que l'enveloppe prévisionnelle de ce projet de rénovation a été estimée à 1 044 476, 40 € TTC et qu'elle sera inscrite au budget de l'année 2018,

CONSIDERANT que le montant de la subvention sollicitée est de l'ordre de 210 369,90 €,

CONSIDERANT l'intérêt pour le Musée-Promenade, de solliciter une subvention du Fonds régional pour le Tourisme,

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à solliciter une demande de subvention au Fonds régional pour le Tourisme.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer tout document relatif à cette demande de subvention.

Fait à Marly-le-Roi, le **14 FEV. 2018**

Transmis en préfecture et affiché le **15 FEV. 2018**

Pour Extrait Conforme

Jean-François PERRAULT
Président du Syndicat Intercommunal

